



**FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON**

CHEMIN DE SELECTION

CHAMPIONNAT DE FRANCE
JEUNES D'AQUATHLON 2024

Contact
fedetahititriathlon@gmail.com
40 53 38 48

Siège de la FTTri
Rue copenrath, stade Fautaua
98 716 Pirae BP 5464



SELECTIF FTTRI/FFTRI CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AQUATHLON 2024

1 - CHEMIN DE SELECTION DE LA FEDERATION TAHITIENNE DE TRIATHLON

Les athlètes devront être licenciés en 2024 à la Fédération Tahitienne de Triathlon, participer au minimum à 2 triathlons du calendrier 2023 ou 2024 et participer au sélectif qui se déroulera lors du championnat d'aquathlon le 12/05/2024, avec des épreuves spécifiques selon les catégories :

- Catégorie minime : 500m de natation / 2500m de course à pied, l'épreuve se déroulera sur distances XS.
- Catégories cadet(te)s et juniors : 1000m de natation / 5km de course à pied, l'épreuve se déroulera sur distance S.

Le comité de sélection, constitué du Directeur Technique, de l' élu en charge de la performance et du Président de la Fédération Tahitienne de Triathlon (FTTri), a décidé d'établir des minima¹ chronométriques² pour être sélectionnable par la FTTri au championnat de France d'aquathlon 2024 :

- Minime Fille : 19 min 08s
- Minimes Garçon : 17 min 07s
- Cadette Fille : 36 min 30 s
- Cadet Garçon : 31 min 23s
- Junior Fille : 37 min 36s
- Junior Garçon : 30 min 57s

De plus, le chemin de sélection pour les championnats de France jeunes 2024 sera également amendé d'une valorisation relative au comportement de l'athlète.

Le comité de sélection, et après avoir consulté la commission technique, se réserve le droit de rendre sélectionnable d'autres sportifs, suite à un choix discrétionnaire, en cas de défaillance physique, technique ou autre lors du sélectif du 12/05/2024.

¹ À savoir que le minima à réaliser correspond à la moyenne des temps des championnats de France d'aquathlon de 2022/2023 du top 30 des catégories d'âges.

² En fonction des distances réalisées, le comité de sélection se réserve le droit d'ajuster les temps en considération des distances effectivement parcourues.



2 - CRITERES IMPOSES PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Un niveau sportif minimum préalable à toute proposition de sélection est rendu obligatoire par la FFTRI.

Ce niveau sportif sera vérifié au travers de la réalisation de temps chronométrés via l'outil class triathlon.

Aussi, les athlètes proposés devront avoir obtenu à minima 160 points sur le class triathlon de sa catégorie d'âge dont à minima 75 points sur l'épreuve de natation.

3 - ACCOMPAGNEMENT FEDERAL

La Fédération Tahitienne de Triathlon ne prévoira pas d'organisation de déplacement fédéral, mais elle offrira aux athlètes éligibles un soutien financier pour voyager de manière indépendante avec leur club ou leur famille.